

Incendie du Centre Nautique Intercommunal ÉMOTION, COLÈRE ET INDIGNATION !

Mes premiers mots s'adressent à l'ensemble des Vénissiens, aux associations, aux clubs, aux usagers, aux parents et écoliers qui fréquentaient le centre nautique intercommunal, équipement sportif le plus grand de l'agglomération lyonnaise, réduit en cendres et détruit par un incendie dimanche matin. Ils s'adressent aussi aux 35 salariés du Centre Nautique Intercommunal, qui travaillent avec dévouement et passion pour le bien commun de tous, pour que les sportifs, les amateurs, les enfants de Vénissieux, Saint-Fons ou Lyon puissent pratiquer la natation dans de bonnes conditions. Fiers de ce formidable outil, implanté depuis plus de quarante ans dans notre commune, c'est aussi notre mémoire collective qui est touchée et meurtrie par ce sinistre, ce sont des générations, les unes après les autres, qui ont profité de ces bassins pour s'initier, s'amuser et se retrouver ensemble. Cette année encore, le CNI enregistrait près de 1 500 entrées / jour.

Aujourd'hui, nous sommes tous sous le coup de l'émotion ; aujourd'hui, nous sommes tous sous le coup de la colère.

L'enquête de la police judiciaire nous apportera, je l'espère le plus rapidement possible, des éléments sur l'origine du sinistre. Si la nature criminelle et volontaire de l'incendie est confirmée, ce vers quoi s'orientent les investigations, il ne s'agit pas d'un acte de vandalisme, mais d'une atteinte grave et inadmissible au bien public, d'une atteinte grave et inadmissible faite aux Vénissiens, Sainfoniards et Lyonnais, qui aurait pu, qui plus est, provoquer un drame humain. Ce sont 40 ans d'investissements publics, 40 ans d'efforts des contribuables, partis en fumée, anéantis.

Dans ce cadre-là, je demande la plus grande fermeté des pouvoirs publics et de la justice face à de tels agissements que je condamne solennellement. Cette violence gratuite, mais pas si innocente, qui s'attaque au vivre-ensemble et à l'intérêt général, doit être combattue sans complaisance et sans laxisme ! Combien de destructions de biens publics faudra-t-il attendre avant que l'on brise la loi du silence, avant que l'on se donne les moyens d'éradiquer la violence souterraine qui ronge quartiers, villes et agglomérations de notre pays ? Ce sont les habitants, souvent les plus modestes, qui sont le plus durement frappés par de tels agissements, gratuits, inacceptables et intolérables. Cette question est de la responsabilité de tous, de l'État au citoyen.

Sortons du silence, luttons contre la banalisation d'actes extrêmement graves, défendons l'intérêt général.

**J'appelle celles et ceux qui œuvrent comme moi, comme nous tous,
pour le vivre-ensemble, à venir se rassembler,
ce jeudi 2 décembre à 17h, au Centre Nautique Intercommunal !**

Michèle Picard, Maire de Vénissieux

